

FLORENCE PAILLET



LES QUARTIERS DE LA  
MAISON NEUVE ET DES  
BAIGNEURS

TRIEL, MÉMOIRE & HISTOIRE

2025

# LES QUARTIERS DE LA MAISON NEUVE ET DES BAIGNEUX

## LA RUE PAUL DOUMER

- Plantations d'arbres
- Les réverbères

## ORIGINE DU NOM

- 197 rue Paul Doumer
- 207 rue Paul Doumer

## LA CHAPELLE SAINT ROCH

## LES CARRIÈRES

## LE CHEMIN DE HALAGE

- La propriété
- L'entretien
- La plaisance et la pêche

## L'ESSOR DU QUARTIER

- Le train
- Alphonse Lenoir
- Théophile Bourgeois

## LE PROBLÈME DE L'EAU

- Actes et solutions
- L'abreuvoir
- Le bateau lavoir

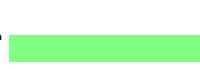
## LE NOYAU DU QUARTIER

- Chez Nous, 298 rue Paul Doumer
- Les alentours

## LES « HOMMES » DU QUARTIER

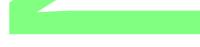
- Introduction
- Madame de Rycke
- Les écrivains
- Une étrange disparition
- La bande à Bonnot
- Chez Jannin
- Madame Dressoir

## LE QUARTIER DE LA MAISON NEUVE



## LE QUARTIER DES BAIGNEUX

- Le chemin de la Fontaine des Baigneux
- Le lavoir
- Entraide
- La station-service
- L'âne de Monsieur Fouquereau
- La vigne
- Les carrières
- Quiétude perturbée
- La patinoire



## CONCLUSION - REMERCIEMENTS - SOURCES

# LES QUARTIERS DE LA MAISON NEUVE ET DES BAIGNEUX



*La Maison Neuve* et les *Baigneux* sont deux noms parmi les nombreuses appellations des quartiers de la ville de Triel. Situés au nord-ouest du centre-bourg, dans le prolongement l'un de l'autre, ils débutent rue Clairette, petite voie en face du Parc Municipal, s'étirent le long de la rue Paul Doumer, entre la Seine et le chemin de fer pour finir à la limite du territoire triellois, sur la ville voisine de Vaux.

La route principale de la ville de Triel, l'actuelle rue Paul Doumer, traverse ces deux secteurs. Au niveau de l'arrêt de bus, au n° 211, la voie s'élargit et laisse place à une place de tilleuls, de chaque côté de la chaussée, un alignement de platanes puis de marronniers.

## LA RUE PAUL DOUMER

Artère principale de la ville, route de passage à forte circulation, trajet recommandé pour les convois exceptionnels, la rue Paul Doumer est une voie essentielle à la région. Son tracé correspond à l'ancienne voie romaine qui suivait les bords de Seine et reliait les provinces maritimes du nord-ouest à la capitale. Elle franchissait la Seine à Meulan, passait sur la rive droite et traversait Vaux, Triel pour arriver à Poissy.

Route nationale N°13 jusqu'aux années 1950 où elle devient N°190, elle est déclassée dans les années 1990 pour devenir RD190.

Baptisée et débaptisée, elle prend divers noms suivant les époques : Route de Paris à Cherbourg, Grande Route de Rouen à Paris par Mantes, Grand Chemin de Meulan à Triel, Route de Paris, Route Impériale, Grande Rue.

Enfin, le 27 août 1932, le conseil municipal adopte, à l'unanimité moins une voix, celle de M. Zacon, le nom de Paul Doumer. Cette demande de changer le nom de Grande Rue en Paul Doumer, avait été formulée par M. Leiris, le 11 juin 1932. Il voulait que la ville de Triel honore le président de la république assassiné peu de temps auparavant par Paul Gorgulov, jeune émigré russe.

Cette route au sein des deux quartiers suscite de nombreuses controverses.

Avant la construction et l'ouverture de l'autoroute A13, elle servait d'itinéraire de substitution et il était courant de voir le dimanche, en fin d'après-midi, des files de voitures à l'arrêt. C'était le retour de week-end des Parisiens.

Trop d'embouteillages et de camions, manque de fluidité en centre-ville et le spectre de sa déviation revient au premier plan, soulevant de nombreux débats et levées de bouclier : par le bord de Seine rive droite, par la rive gauche, par le haut de la ville ...

Belle ligne droite, certains conducteurs la prennent pour une piste de compétition et ne contrôlent pas leur vitesse, tandis que des motards, eux, font pétarader leur moteur. Respecter la signalisation routière et vous vous faites dépasser et traiter de nombreux sobriquets et ne parlons pas de priorité à droite... Malheureusement, même le nombre de personnes ayant perdu la vie sur cette route ne change pas les mentalités. Contrôles radar, dos d'ânes, chicanes ... pourront peut-être, un jour, rendre cette voie moins accidentogène.

Cependant, cette route n'a pas manqué d'attentions avec la plantation d'arbres ou avec l'installation de réverbères.

### - **Plantation d'arbres**

Ainsi, le 5 mai 1750, un arrêt du conseil confirme à Jacques Brissart, seigneur de Triel, la propriété et la jouissance de 1830 ormes plantés le long de la grande route dont 447 du bourg jusqu'à l'extrémité de la seigneurie, à la limite de Vaux<sup>1</sup>.

Le 8 août 1895, le conseil municipal de Triel prend la décision par neuf voix contre quatre, de planter des tilleuls, sur le trottoir de la route nationale N°13, dans le quartier de La Maison Neuve.

Le 24 novembre, ce même conseil charge le Maire de demander aux propriétaires riverains ou intéressés, leur avis sur la plantation d'arbres des deux côtés de la route nationale au lieu -dit « La Maison Neuve », depuis la propriété Malherbe (197 de la Grande Rue) jusqu'à l'extrémité du pays. Que veut dire « extrémité du pays » ? Est - ce entre les bornes 35 K4 et 35 K8 comme indiqué un peu plus loin dans la délibération et donc jusqu'à la rue Pillet ou jusqu'à la limite Triel/Vaux ?

<sup>1</sup> AD78 – A219 – Cartulaire de la Seigneurie de Triel – Les seigneurs engagistes